

fmCh newsletter

Lettre d'information de la fmCh à ses membres

Chères collègues, chers collègues,

Cette lettre d'information vous permet de survoler en quelques traits les nouveautés touchant la politique de la santé et la fmCh. Vos réactions sont attendues et même vivement souhaitées. Voici l'adresse: info@fmch.ch

Le secrétariat général de la fmCh

Politique de la santé

Dans le domaine de la politique de la santé, le projet Managed Care a marqué de tout son poids la session d'été du Parlement. Au cours de la session, le Conseil national a en effet donné son aval au projet de révision partielle de la LAMal concernant le Managed Care. Lisez ⇒ [ici](#) le résumé des principales décisions prises au Parlement, accompagnées de quelques informations complémentaires qui pourraient bien vous intéresser.

fmCh - séance à huis clos du 18 juin 2010

Le comité directeur de la fmCh s'est réuni in corpore le 18 juin 2010 à Einsiedeln pour une séance à huis clos d'une journée.

La matinée a été consacrée au thème du Managed Care.

Invitée d'honneur du jour, Madame Dr. méd Anne Sybil Götschi, de la firme MedSolution, nous a expliqué en détail le rôle et le fonctionnement des réseaux de soins intégrés. Pour lire son exposé, cliquez ⇒ [ici](#).

Découvrez ⇒ [ici](#) un autre avis politique sur le Managed Care, avis qui évoque également les positions des autres acteurs du domaine de la santé.

Vous trouverez par ailleurs ⇒ [ici](#) une prise de position préliminaire de la fmCh sur le Managed Care. Cet avis sera encore élaboré et envoyé ensuite aux membres de la commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil des Etats [CSSS-E]. Celle-ci s'occupera probablement du projet de Managed Care lors de sa séance du 16 août 2010.

Le comité directeur a abordé différents thèmes dans l'après-midi:

- fixation des modalités de travail du nouveau comité au niveau des tâches des responsables de sections (ressorts) et des membres du comité n'assumant pas une telle responsabilité.
- présentation d'un projet d'accord relatif à la capacité référendaire de la fmCh et discussion sur la manière de procéder en interne en cas de lancement d'un référendum.
- présentation de l'état actuel, de la stratégie et de la mise en œuvre des projets dans le domaine de l'assurance qualité (celle-ci constituera le thème d'une prochaine Newsletter).
- Nouvelle mise au concours, par la section de la communication, du poste d'agent de communication politique. Le comité directeur a approuvé le profil d'exigences proposé par le secrétariat et a donné son aval à la lettre de mise au concours du poste. Chaque membre du comité a été invité à proposer l'agence de communication de son choix jusqu'au 30 juin 2010. Les agences sont désormais invitées à présenter leur candidature au secrétariat de la fmCh.

Nous vous souhaitons à tous un très bel été! *Le secrétariat général de la fmCh*

